

# SUSPENTES MODULAIRES



La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure. Le modèle modulaire permet de fractionner la suspente tous les 10 cm.

## FONCTION

Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissée sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.

- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- À fixer avec deux vis.
- Les suspentes doivent être utilisées pour la fixation de plafond sur support bois.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.

## DESCRIPTION

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346. Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande).

Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure / suspente doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

**SÉCABLE  
TOUS LES  
100 mm**



**SUSPENTE M500  
M600 - M800 - M1000**

Modèle	Longueur	Épaisseur	Conditionnement	Paletisation	Référence
SUSPENTE M500	500 mm	1,00 mm	Boîte de 50 pièces	100 boîtes par palette Palette de 5000 pièces	<b>53060</b>
SUSPENTE M600	600 mm	1,00 mm	Boîte de 50 pièces	100 boîtes par palette Palette de 5000 pièces	<b>53070</b>
SUSPENTE M800	800 mm	1,00 mm	Boîte de 50 pièces	100 boîtes par palette Palette de 5000 pièces	<b>53090</b>
SUSPENTE M1000	1000 mm	1,00 mm	Boîte de 50 pièces	60 boîtes par palette Palette de 3000 pièces	<b>53092</b>

